Accusé de réception en préfecture 001-210103461-20251001-2025100122-DE Date de téléfransmission : 07/10/2025 Date de réception préfecture : 07/10/2025

COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT CANTON D'ATTIGNAT ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

Nº 2025-10-01 22

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine PICARD, Maire.

Date de la convocation : 26/09/2025

Membres présents: BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, , COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERVIGNAT Jean-Paul, VAIL Fanny

Membres excusés : CHAPUIS Audrey PELUS Yohann

Absents:

Nombre de membres: exercice: 13 - Présents: 11 - Votants: 11

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

Délibération 2025-10-01 22 (7.1): Tarifs communaux 2026

Madame le Maire propose de fixer comme suit, à compter du 1er janvier 2026, les tarifs de location des salles communales (salle polyvalente, maison des associations), de la vaisselle, de la sonorisation, des concessions funéraires et des occupations du domaine public.

Le Conseil Municipal;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité;

FIXE, à compter du 1er janvier 2026, les tarifs suivants :

TARIFS COMMUNAUX	2026
SALLE POLYVALENTE	
Pour réunions, assemblées (hors associations communales)	·
Sans repas	50 €
Pour les associations communales : Gratuité pour 2 manifestations / an	
Habitants de la commune ou sociétés ou associations extérieures	
Vin d'honneur	185 €
Forfait week-end - Eté (du 01/05 au 30/09)	300 €
Forfait week-end - HIver (du 01/10 au 30/04)	340 €
Personnes extérieures à la commune ou restaurateurs	
Forfait week-end - Eté (du 01/05 au 30/09)	400 €
Forfait week-end - Hiver (du 01/10 au 30/04)	440 €
Caution	1 000 €
Réservation acompte	80 €
Salle Polyvalente - Vaisselle (forfait : verres; assiettes, couverts)	- .
Jusqu'à 50 personnes	46 €
Entre 51 et 100 personnes	76 €
Entre 101 et 150 personnes	107 €
Au-delà de 150 personnes	157 €
Pour les associations communales : demi-tarif (20€ si besoin particuller peu de matériel et 40€ si utilisation du nouveau four)	néce ssit ant
Matériel de Sonorisation Fixe à la salle polyvalente	•
Le prix est inclus dans le tarif de location de la salle polyvalente	
Caution	200 €
Usage Commercial de la salle polyvalente	
Forfait journée - Eté (du 01/05 au 30/09)	150 €
Forfait journée - HIver (du 01/10 au 30/04)	200 €

Accusé de réception en préfecture 001-210103461-20251001-2025100122-DE Date de télétransmission : 07/10/2025 Date de réception préfecture : 07/10/2025

COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT CANTON D'ATTIGNAT ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

Nº 2025-10-01 22

MAISON DES ASSOCIATIONS	
Forfait week-end	50 €

CONCESSIONS CIMETTERE	
Concession de 50 ans - 2m ²	310 €
Concession de 30 ans - 2 m ²	210 €
Concession de 15 ans - 2 m ²	160 €
CONCESSIONS CAVE URNE (long 24cm, larg 40cm, prof 30cm) ou (60cm x 60 cm)	
Concession de 30 ans	590 €
Concession de 10 ans	310 €
Les plaques et gravures sont à la charge des familles	
CONCESSIONS COLOMBARIUM (larg 30cm, haut 44cm, prof 34cm)	
Concession de 30 ans	590 €
Concession de 10 ans	310 €
Les plaques et gravures sont à la charge des familles	
ESPACE DE DISPERSION ET COLONNE D'IDENTITE	
Les plaques sont fournies, gravées et posées par la commune.	
EMPLACEMENT FORAINS - VOGUE	
Forfait week-end - Pour les stands occupants : 0 à 49 m²	25 €
Forfait week-end - Pour les stands occupants : 50 à 99 m²	50 €
Forfait week-end - Pour les stands occupants : 100 m² et plus	75 €

DROIT DE PLACE - COMMERCES AMBULANTS	
Occupation du domaine public - Forfait annuel	100 €
DROIT D'EMPLACEMENT - TAXI	
Stationnement taxi - Annuel	30 €
PHOTOCOPIES	
Pour les particuliers	
Format A4 - recto - noir	0,25 €
Format A4 - recto - couleur	0,35 €
Format A3 - recto - noir	0,50 €
Format A3 - recto - couleur	0,60 €
Pour les associations	
Format A4 - recto - noir	0,15 €
Format A4 - recto - couleur	0,25 €
Format A3 - recto - noir	0,30 €
Format A3 - recto - couleur	0,40 €

Le Maire, Catherine PICARD

Publié le :

Transmis au représentant de l'Etat le : 07/10/2025